

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal
tenue le 6 mars 2006, à 20h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
Rosaire Côté, conseiller
André Gaudet, conseiller

Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2006-03-048

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2006-03-049

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER ET DES SESSIONS SPÉCIALES DU 15 ET 20 FÉVRIER 2006

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par André Gaudet d'apporter la correction au procès-verbal du 6 février au point « Dons » dans la déclaration d'intérêts de Francis St-Laurent en changeant « Table jeunesse du Bas-Saint-Laurent » par « Table Jeunes de la Matapédia » et d'approuver les procès-verbaux des sessions spéciales du 15 et 20 février 2006, tels que rédigés.

ADOPTÉ

2006-03-050

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Jean-Guy Pelletier d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. Comptes payés au 28-02-2006 pour la somme de	65 583.71\$
Journal des achats	50 488.99\$
Rapport mensuel des salaires	15 094.72\$
2. Comptes à payer au 28-02-2006 pour la somme de	27 055.33\$
Analyse des comptes fournisseurs	9 958.92\$
Factures ajoutées au bordereau	17 096.41\$
3. Le total des comptes est de	92 639.04\$

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

ADOPTÉ

Signé ce 6 mars 2006

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Nadia St-Pierre, directrice générale & secrétaire-trésorière dépose l'état des activités financières pour la période du 1^{er} janvier au 28 février 2006.

2006-03-051

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Carmen Bilodeau, ce qui suit :

- 1 - Approuver l'état préparé par la secrétaire-trésorière et soumis au conseil municipal en regard des personnes endettées pour les taxes envers la municipalité. (art. 1022)
- 2 - Expédier, par courrier recommandé, un avis aux personnes endettées envers la municipalité selon les critères suivants :
 - ayant des arrérages d'un an et un solde de 300\$ et plus pour l'ensemble de ses comptes de taxes
 - ayant des arrérages de deux ans et plus et un solde de 100\$ et plus

Refuser tous les chèques postdatés ultérieurs au 7 mars 2006.

Donner jusqu'au 19 mars 2006 pour acquitter leur dû. Le 19 mars 2006, les soldes impayés, de même que les immeubles ne répondant pas à ces critères mais étant vendus pour les arrérages par la Commission scolaire des Monts et Marées, seront ajoutés à la liste présentée à la MRC en conformité à l'article 1024 du Code municipal et les articles 3032, 3033 et 3037 du Code civil du Québec, afin d'enclencher la procédure de vente pour non-paiement de taxes.

- 3 - Expédier un avis à toutes personnes ayant des arrérages d'un an, de plus de 100\$, mais inférieur à 300\$, leur spécifiant que des procédures pourraient être entreprises s'ils ne paient pas leurs taxes avant le 31 mars 2006.

ADOPTÉ

2006-03-052

AFFECTATION TEMPORAIRE – OPÉRATEUR-JOURNALIER

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Jean-Guy Pelletier d'affecter Daniel Pelletier au poste d'opérateur-journalier durant l'absence de Jean Dumoulin pour une période d'environ 3 semaines.

ADOPTÉ

2006-03-053

APPEL D'OFFRES REGROUPÉ – ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant que la Municipalité de Lac-au-Saumon participe, en 2006, aux procédures d'appels d'offres regroupés de la MRC de La Matapédia pour l'achat d'environ 30 mètres cubes de chlorure de calcium liquide à poser sur une longueur d'environ 10 kilomètres.

ADOPTÉ

2006-03-054

DEMANDE AU PIIA – 251, RUE SAINT-EDMOND

Considérant que la délivrance d'un permis ou d'un certificat pour un projet situé dans le noyau villageois est conditionnelle à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale selon les dispositions établies à ce règlement;

Considérant que suite à l'étude du projet par le comité consultatif d'urbanisme, celui-ci recommande l'acceptation du projet du 251, rue St-Edmond;

En conséquence, il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Carmen Bilodeau d'approuver le projet de construction d'un bâtiment accessoire au 251, rue St-Edmond puisque celui-ci respecte les exigences des plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS - MALLETTE

Tel que prescrit à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, présenté par monsieur Claude Jacques, CA, de la firme comptable Mallette.

2006-03-055

CORPORATION DES LOISIRS DE LAC-AU-SAUMON

Attendu qu'une municipalité locale a compétence dans la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs (art. 4, LCM) ;

Attendu qu'une municipalité locale peut constituer tout organisme pour l'organisation et la promotion d'activités culturelles et de loisirs (art. 93, LCM) ;

Attendu qu'une municipalité locale peut confier à des personnes morales à but non lucratif l'organisation et la gestion d'activités relatives aux buts qu'ils poursuivent et accorder toute aide qu'elle juge appropriée. (art. 90 et 94, LCM) ;

En conséquence, il est proposé par Normand Gallant appuyé par André Gaudet ce qui suit :

- Constituer la Corporation des loisirs de Lac-au-Saumon et lui confier la promotion d'activités culturelles et de loisirs sur le territoire de Lac-au-Saumon;
- Après consultation des documents, autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire, et Nadia St-Pierre, directrice-générale, secrétaire-trésorière, à signer le contrat à intervenir entre la municipalité et la ladite Corporation.

ADOPTÉ

2006-03-056

ENTENTE CRSBP – AUTORISATION DE SIGNATURES

Il est proposé par Carmen Bilodeau, appuyée par Jean-Guy Pelletier, après consultations des documents, d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire, et Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer une entente avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent afin d'assurer un service adéquat de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ

2006-03-057

MERCREDIS DE L'ORATOIRE

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par André Gaudet de contribuer financièrement pour un montant de 1000\$ aux activités « les Mercredis de l'Oratoire » pour l'aspect matériel et organisationnel, et de demander à Madame Micheline Archambault de fournir un compte rendu de l'évènement à la fin de la saison.

ADOPTÉ

COMITÉ DE BIBLIOTHÈQUE

Ce point est reporté à une session ultérieure.

Francis St-Laurent déclare son intérêt dans le point suivant étant administrateur au sein du comité de la Fête des Guitares.

FÊTE DES GUITARES

Ce point est reporté à une session ultérieure.

2006-03-058

DONS

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier , appuyé par Francis St-Laurent de verser les dons suivants :

- | | |
|--------------------------------------|------|
| - Fondation canadienne du rein | 25\$ |
| - Fondation de l'Hôpital Ste-Justine | 50\$ |

ADOPTÉ

2006-03-059

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier , appuyé par Rosaire Côté de nommer Carmen Bilodeau, maire suppléant pour la période du 1 avril au 3 juillet 2006.

ADOPTÉ

RAPPORTS DE SECTEUR

Francis St-Laurent :

- La « Corporation des loisirs de Lac-au-Saumon » a obtenu, le 14 février, ses lettres patentes ;
- Le Carnaval :
 - o Point négatif : activités reportées ou annulées dû à la mauvaise température ,
 - o point positif : bonne collaboration d'organismes et individus,
 - o profits : 23.12\$

- Un fonds d'archives du Centenaire existe maintenant au bureau municipal. Remise d'un CD de photos et documents.
- Une section traitant de la vie municipale de Lac-au-Saumon est maintenant accessible via le site Internet du Centenaire (www.lacausaumon.com/municipalite);
- Un horaire pour la patinoire est maintenant affiché à l'intérieur du chalet des sports.

Normand Gallant :

- Rencontre de la Société locale de développement et du conseil a eu lieu le 23 février
 - o Possible projet d'abattoir
 - o Femmes investisseurs; un article paraîtra dans le journal Le Saumonois
- La SLD a rencontré Chantale Lavoie, animatrice rurale, le 2 mars pour explication de son rôle

Carmen Bilodeau :

- OMH : rencontre du conseil d'administration, début février
 - o Philippe Lapiere est nommé président
- Famille : Rencontre avec Rachel Turbide, maison des Familles
 - o Projet 0-6 ans d'éveil à la lecture, activité lecture de contes. Collecte de livres (dépôts ;RMAO, biblio et bureau municipal)
- Sécurité civile : Rencontre avec France-Sylvie Loiselle, sécurité civile. Remis un exemple d'un plan de mesures d'urgence pour copie au conseil. Sollicite implication du conseil

Jean-Guy Pelletier :

- Fait part de l'ordonnance du ministère de l'Environnement et des Parcs : prise en charge du réseau du parc des maisons mobiles

Rosaire Côté :

- Le conseil à rencontré Bertin Denis, urbaniste
- Prévoit une modification des règlements d'urbanisme
 - o ex. Poêles à bois extérieurs
- Méthode de fonctionner à l'inspecteur ; au cas où le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) empêche d'émettre des permis, référer le dossier au CCU
- Lecture du rôle de l'inspecteur : concernant le PIIA, le CCU n'a pas les compétences pour compléter les grilles d'évaluation soumises, ce travail doit être fait par l'inspecteur municipal.
- Dorénavant l'inspecteur assistera aux rencontre du CCU.

André Gaudet :

- Il y a eu beaucoup neige, avec le dégel qui s'en vient demande aux citoyens qui sont témoin d'anomalies sur le réseau routier concernant l'écoulement de l'eau de fonte, de l'aviser ou téléphoner à Nadia. Va demander à Claude (Entreprises Bouchard) d'être également vigilant pour dégager les fossés.

2006-03-060

LEVÉE DE LA SÉSSION

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Carmen Bilodeau de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h50.

ADOPTÉ

Jean-Claude Dumoulin
Maire

Nadia St-Pierre
Dir. gén. & sec.-trés.